

Conditions générales de la carte de Fidélité

Les Cartes Gold s'inscrivent dans le programme de fidélité des Hôtels Roi Soleil, géré par la SAS NEHO France C/O HOTEL ROI SOLEIL dont le siège social est à Colmar, 1 A rue des Frères Lumière. Le programme de fidélité des hôtels Roi soleil vous permet, en fonction des nuits et des petits déjeuners que vous consommez dans l'ensemble des hôtels Roi Soleil, de cumuler des points donnant droit à des avantages.

I/ L'adhésion au programme de fidélité des hôtels Roi Soleil

1 - L'adhésion au programme de fidélité est ouverte à toute personne physique majeure, désireuse de profiter des avantages du programme, dans tous les hôtels Roi Soleil.

Pour la rendre valide, vous devez séjourner au minimum une nuit au sein de l'un des établissements.

Pour l'obtenir :

- Vous pourrez remplir le formulaire qui vous est envoyé dans le mail de confirmation de la réservation.
- ou demander un formulaire auprès de la réception de l'hôtel, qui prendra en charge votre inscription.

2 - L'adhérent reçoit sous 10 jours ouvrés sa carte Gold, ou à l'atteinte du CA requis de 2500€ ttc consommé annuellement, sa carte platinum. Elle comporte son numéro d'adhérent. Elle est nominative et personnelle et ne peut être cédée.

3 - La durée de validité de la carte Gold est illimitée. La durée de validité de la carte Platinum est de 1 an.

4 - L'adhérent reconnaît qu'il peut à tout moment s'adresser au service client fidélité par e-mail : commercial@hotel-roi-soleil.com, afin de résoudre tout problème relatif à l'exécution du programme.

5 - Tout changement des données personnelles de l'adhérent (adresse, nom, ou toute autre indication pouvant être nécessaire à la gestion de son adhésion), devra être communiqué dans les meilleurs délais au service client fidélité qui pourra demander toutes pièces justificatives jugées nécessaires.

6 – La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil se réserve le droit de supprimer sans préavis l'accès au programme fidélité et la suppression des nuits cumulées grâce au programme, et ce sans compensation d'aucune sorte, en cas :

- de non respect de la part de l'adhérent, ou d'un tiers agissant pour le compte d'un abonné, de l'une des clauses du présent règlement
- d'utilisation abusive ou frauduleuse des avantages qu'il procure
- de falsification des informations communiquées aux hôtels Roi Soleil
- de comportement de l'adhérent gravement répréhensible ou préjudiciable aux intérêts des hôtels Roi Soleil
- de non respect des dispositions légales et réglementaires par ce dernier.



La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil se réserve le droit d'opérer tout contrôle quant à l'utilisation du programme de fidélité. Ces contrôles peuvent intervenir à tout moment. En cas d'exclusion, les droits attachés aux nuits cumulées sont perdus, sans que l'adhérent ou tiers/ayant droit ne puisse en demander la conversion pour l'obtention de prestation de cadeau ou prétendre à un quelconque dédommagement. L'adhérent exclu peut être interdit de toute adhésion au programme de fidélité.

7 - La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil peut, à tout moment, modifier les conditions d'adhésion au programme ainsi que les avantages qui y sont associés notamment ajouter, supprimer ou aménager certaines fonctions du service en raison de l'évolution de la technologie ou de nécessités pratiques, techniques, juridiques, financières ou sécuritaires. Ces modifications entreront en application 30 jours après information préalable de l'abonné. Celui-ci pourra, s'il ne les agrée pas, résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

II. Le fonctionnement du programme de fidélité des hôtels Roi Soleil

1 - Les avantages du programme

L'adhésion au programme de fidélité donne droit à l'adhérent à un certain nombre d'avantages sur l'ensemble des hôtels Roi Soleil. Pour bénéficier de ces avantages, l'adhérent doit obligatoirement enregistrer sa réservation sous son numéro d'adhérent, ou présenter sa carte Gold pour une vente de chambre en direct. L'adhérent doit être en mesure de présenter sa carte à la réception de l'hôtel.

CONDITIONS	ÉLIGIBILITÉ	VALIDITÉ	TARIF ACCORDÉ	AVANTAGES	CONDITIONS DE RÉSERVATION	PARRAINAGE POUR « LA GOLD DU ROI »
 Gratuite	Dès la 1 ^{ère} nuit consommée	Illimitée	Le meilleur tarif disponible sur notre site internet au moment de la réservation	<ul style="list-style-type: none"> • 1 € = 1 point • Départ tardif (5) 	En direct auprès des hôtels, ou sur notre site internet (6)	50 points pour le filleul et 100 points pour le parrain, dès la 1 ^{ère} nuit consommée
 Gratuite	Dès 2500€ consommés (chambre et petit déjeuner) (1)	1 an (2)	Le meilleur tarif du jour au moment de la réservation, avec un plafond à : <ul style="list-style-type: none"> • 50 € pour les hôtels ** Roi soleil (3) • 58 € pour l'hôtel** Roi soleil d'Amnéville • 80 € pour les hôtels*** Roi soleil Prestige (4) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 € = 1 point • Départ tardif (5) 	En direct auprès des hôtels, ou sur notre site internet (6)	50 points pour le filleul et 100 points pour le parrain, dès la 1 ^{ère} nuit consommée

(1) à l'exception de clients profitant d'un tarif négocié

(2) Activité requise sur 1 an calendaire pour atteindre ou conserver le statut

(3) Sausheim, Kingersheim, Colmar, Mundolsheim et Holtzheim (à l'exception des périodes de sessions parlementaires pour les hôtels de l'Eurométropole)

(4) Colmar, St Avold, Schiltigheim (2019) (à l'exception des périodes de sessions parlementaires pour les hôtels de l'Eurométropole)

(5) Sur demande, sous réserve de disponibilité

(6) Si vous réservez votre séjour sur un site d'agence de voyage en ligne, vous ne cumulerez pas de points sur votre séjour, et vous ne bénéficierez pas du tarif plafond si vous êtes membre platinum.

Points et cadeaux :

1 euro = 1 point. Seuls les euros cumulés par l'achat de chambres et de petits déjeuners peuvent donner droit à des points.

Les nuits cumulées ne constituent en aucun cas une valeur monétaire en tant que telle et ne peuvent donner lieu à échange ou remboursement. L'adhérent reconnaît pouvoir se référer au site internet www.hotel-roi-soleil.com, rubrique « fidélité » pour connaître son solde de points cumulés et disponible.

400 points = 1 petit déjeuner offert dans l'un des 6 hôtels 2 étoiles de la chaîne, à savoir : Sausheim, Kingsheim, Colmar, Holtzheim, Mundolsheim, Amnéville Les Thermes.

600 points = 1 bouteille de vin offerte

800 points = 1 petit déjeuner offert dans l'un des hôtels 3 étoiles Roi Soleil Prestige, **ou**

1 bon Kadéos d'une valeur de 10 € valable dans plusieurs point de vente (ex : Fnac, Conforama, la Redoute, But ... et bien d'autres encore), **ou**

1 kit serviette de bain brodée et pantoufle

1 000 points = 1 chambre offerte sur l'un des 2 étoiles en Alsace, à savoir Sausheim, Kingsheim, Colmar, Holtzheim, Mundolsheim, **ou**

1 bon Kadéos d'une valeur de 20 € valable dans plusieurs point de vente (ex : Fnac, Conforama, la Redoute, But ... et bien d'autres encore), **ou**

1 pommeau de douche lumineux

1 300 points = 1 chambre offerte à l'hôtel Roi Soleil d'Amnéville Les Thermes, **ou**

1 bon Kadéos d'une valeur de 30 € valable dans plusieurs point de vente (ex : Fnac, Conforama, la Redoute, But ... et bien d'autres encore), **ou**

1 serviette de plage bleue brodée

2 000 points = 1 chambre offerte au Roi Soleil Prestige de Colmar ou Saint Avold, **ou**

1 bon Kadéos d'une valeur de 50 € valable dans plusieurs point de vente (ex : Fnac, Conforama, la Redoute, But ... et bien d'autres encore), **ou**

1 peignoir brodé

2 - Le cumul de nuits

Les nuits sont cumulées lors de chaque séjour dans un des hôtels Roi Soleil, dans la limite d'une nuit par adhérent et par jour, hors nuits réglées par un bon de gratuité ou un chèque cadeau. L'adhérent pourra échanger ses nuits contre des cadeaux, dès que son solde de nuits le lui permettra. Les nuits consommées sont créditées sous un maximum de 5 jours après consommation sur le compteur de

nuits de l'adhérent. Toute opération de transfert de nuits cumulées à un tiers, que ce soit à titre onéreux ou gratuit, est interdite. Le compte de l'adhérent ainsi que les nuits cumulées ne peuvent donc en aucun cas être transférés, légués, cédés ou combinés avec le compte ou les nuits de toute autre personne abonnée ou non au programme de fidélité.

3 - Conversion des nuits cumulées en cadeaux

L'adhérent peut utiliser ses nuits cumulées pour obtenir les cadeaux présentés dans la partie **II-1** des présentes conditions. La liste descriptive des cadeaux et le nombre de nuits nécessaire pour les obtenir figurent également sur le site internet. Les photos ne sont pas contractuelles. Les cadeaux sont garantis dans la limite des stocks disponibles.

La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil aura la faculté, à tout moment, pendant la durée de validité de l'adhésion, de modifier le catalogue de cadeaux ainsi que la valeur en nuits d'un cadeau.

Pour obtenir un cadeau, l'adhérent doit bénéficier du nombre de points nécessaires et le demander auprès de l'un des hôtels Roi Soleil. Il pourra en bénéficier de manière immédiate auprès de la réception, sous réserve des stocks disponibles. Sinon l'hôtel Roi Soleil où l'adhérent a fait sa demande de cadeau devra lui fournir le cadeau souhaité dans la limite d'un mois après sa demande. L'adhérent accepte expressément que tout cadeau choisi deviendra définitif et exécutoire dès lors qu'il en fait la demande auprès d'un des hôtels de la chaîne. En conséquence le titulaire renonce à exercer, le cas échéant, un quelconque droit de rétractation relatif au cadeau qu'il aura choisi. Le nombre de nuits correspondant au cadeau sera déduit du compte de l'adhérent dès la validation de la commande et lesdites nuits ne pourront pas être re-créditées. Les nuits débitées en priorité sont celles dont l'inscription sur le compte est la plus ancienne.

Seul l'adhérent est en droit de réclamer un cadeau et d'autoriser le débit de nuits correspondantes. Les nuits peuvent être uniquement échangées contre les cadeaux figurant dans le catalogue au moment de la demande de conversion. Les cadeaux ne sont ni transférables, ni échangeables, ni remboursables en espèces ou toute autre forme de crédit et ils ne sont ni remboursables ni échangeables contre d'autres cadeaux.

Les cadeaux ne sont pas cumulables avec une autre promotion, réduction ou offre spéciale, sous peine d'être considérés comme nuls dans les limites prescrites par la loi. Il n'y a pas de possibilité de compléter par des espèces la conversion de nuits et/ou de cadeaux. Les frais supplémentaires qui ne sont pas compris, ni couverts dans le cadeau ainsi que les frais, taxes et engagements liés à la jouissance dudit cadeau, notamment réclamés par une personne, une administration ou toute organisation habilitée seront intégralement à la charge de l'adhérent.

III. Responsabilités

1 - L'adhérent est responsable de l'utilisation et de la conservation de l'identifiant et de son mot de passe qui lui auront été attribués par le service carte de fidélité. Toute opération effectuée dans le cadre du programme de Fidélité et impliquant le mot de passe est réputée validée et signée par le client. L'utilisation du mot de passe constitue une acceptation irréfragable. L'adhérent s'engage à assurer la garde et la confidentialité de ce moyen d'identification et d'authentification en évitant toute imprudence pouvant favoriser un usage frauduleux du programme. Dès lors, il s'interdit toute communication de son identifiant et mot de passe. Il est seul responsable de la gestion de cet élément.

2 - Compte tenu de la vocation du programme de Fidélité, la non réception de la carte avec son identifiant, sa perte, son vol ainsi que tout autre incident de nature quelconque doivent être signalés

par l'adhérent au service client des hôtels Roi Soleil (SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil – 1 A rue des Frères Lumière – 68000 Colmar) afin de demander une mise en opposition. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil mettra dès lors en opposition et en interdit, l'identifiant et en adressera un nouveau par courrier électronique. L'adhérent est seul responsable de la perte, du vol, de l'oubli, de l'utilisation de l'identifiant. Il demeure responsable de l'utilisation de son identifiant ainsi que des conséquences induites jusqu'à la réception d'un nouvel identifiant.

3 - L'adhérent s'engage à respecter les procédures et directives relatives à l'utilisation du service internet portées à sa connaissance.

4 - L'adhérent assume l'entière responsabilité de l'utilisation par lui-même, des prestations fournies à titre de cadeaux

5 - La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil est expressément soumis, dans le cadre des présentes conditions, à une obligation de moyens. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil ne saurait être déclarée responsable d'une quelconque difficulté d'émission, de réception ou de transmission, et plus généralement, de toute perturbation du réseau Internet, des télécommunications ou informatique. La responsabilité de La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil ne pourra en aucun cas être engagée si l'adhérent n'a pas lui-même respecté l'intégralité de ses obligations. L'adhérent reconnaît que La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil a satisfait à la totalité de leurs obligations de conseil et d'information concernant les caractéristiques essentielles et les modalités de fonctionnement du programme. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil ne pourrait être tenue responsable des dommages directs ou indirects tels que pertes financières, pertes d'image de marque, pertes de bénéfices, pertes ou manques à gagner, pertes suite à une information consultée sur le programme de fidélité et d'une manière générale, d'un trouble quelconque qui pourrait résulter de difficultés liées au fonctionnement du programme.

IV. Site Internet www.hotel-roi-soleil.com

1 - L'adhérent est informé des risques inhérents à l'utilisation des réseaux internet de télécommunications tout particulièrement en termes de :

- sécurité des transmissions, d'accès et confidentialité des données
- disponibilité de l'accès au service www.hotel-roi-soleil.com
- rapidité d'exécution des transactions et mises à jour des informations relatives aux produits et prestations, transactions et débit des comptes supports

Il appartient à l'adhérent de s'assurer :

- de l'adéquation des prestations avec ses besoins personnels
- de l'exactitude des informations le concernant communiquées dans le cadre du site internet www.hotel-roi-soleil.com
- de disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour utiliser le service internet

L'adhérent est tenu de vérifier que ses lignes téléphoniques et son équipement informatique sont en bon état de fonctionnement. L'adhérent est expressément informé qu'après la confirmation de l'ordre, la transmission de ce dernier ne préjuge pas de son exécution.

2 - Disponibilité du service internet : Le service est accessible 24H sur 24 et 7 jours sur 7. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil s'efforcera d'offrir au titulaire la meilleure disponibilité de ce service sur internet. Cette garantie ne saurait s'entendre d'une garantie absolue, en termes de disponibilité ou de

performance, compte tenu de la structure du réseau téléphonique et des spécificités liées à internet. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil ne pourra voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité d'accès en cas de difficultés techniques indépendantes de sa volonté, liées aux télécommunications et de tout cas de force majeure. La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil pourra interrompre le service internet www.hotel-roi-soleil.com pour des raisons de maintenance.

V. Communication des informations

1 - L'abonné reconnaît être informé que lors de l'accès au programme de Fidélité, les informations concernant la fréquence d'accès ainsi que les opérations réalisées et les informations consultées sont susceptibles d'être recueillies par La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil grâce à des procédés informatiques.

2 - L'abonné reconnaît avoir été informé de cette pratique et autorise La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil à y recourir.

VI. Propriétés des données

1 - Les informations et les données accessibles par le biais du programme de fidélité, demeurent la propriété exclusive de La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil

2 - L'abonné s'engage à ne les utiliser que pour des besoins privés et à n'en faire directement ou indirectement aucune exploitation commerciale.

3 - L'abonné s'interdit en particulier toute reproduction et/ou représentation, même à titre gratuit, des informations et données accessibles par le biais du programme de fidélité, sans l'accord de La SAS Neho France C/O Hôtels Roi Soleil

VII. Intégralité

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations des parties.

VIII. Bonne foi

Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

IX. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

X. Sincérité

Les parties déclarent sincères les présents engagements.

A ce titre, elles déclarent ne disposer d'aucun élément à leur connaissance qui, s'il avait été communiqué, aurait modifié le consentement de l'autre partie.

XI. Notification

Toutes les notifications, pour être valides, devront avoir été effectuées à l'adresse SAS Neho France
C/O Hôtels Roi Soleil – 1 A rue des Frères Lumière – 68000 Colmar.